

INTITULE DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

ENSA CLERMONT FERRAND_2021-775115_MCF_TPCAU_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

INTITULE LONG DU POSTE
(A compléter par l'ENSA suivant exemple)

Maitre de conférences / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine / Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA ou PROFARCH
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Puy-de-Dôme (63)
Adresse	85 rue du Docteur Bousquet – 63100 CLERMONT-FERRAND

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises. Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants. Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles. Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle

ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée transcalaire, et expérimentation.**

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée transcalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)

Missions et activités principales de l'enseignant.e

Ce poste a pour vocation principale d'assurer des articulations pédagogiques entre des enseignements de conception architecturale dispensés dans le champ Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine et des enseignements du champ Sciences et Techniques pour l'Architecture concernant la matière et les matériaux, ceci autour des notions de filière et de ressource bio/géo-sourcée.

Charges pédagogiques et scientifiques : à titre indicatif

A - Cycle licence :

NB : Les contenus et les modalités pédagogiques des enseignements STA et TPCAU du cycle licence étant en cours d'évolution pour une mise en application à la rentrée 2022, les services énoncés ci-dessous sont indicatifs et pourront être amenés à évoluer et à se préciser en fonction des besoins des deux champs concernés.

>S3 ou S4 - encadrement d'un atelier de conception architecturale et d'enseignements associés (TPCAU-120hTD)

L'enseignant.e participera à une unité d'enseignement de projet au sein d'équipes pédagogiques étroitement coordonnées. Il.elle encadrera le travail d'une trentaine d'étudiants en binôme avec un.e autre enseignant.e de l'équipe autour de thématiques de projet mettant en jeu la matière, sa territorialisation, sa mise en œuvre, ses propriétés, dans la conception et la construction architecturale.

>S1 à 6 - participation aux enseignements STA construction / matière / matériaux / ambiances / environnement (110hTD)

Ces articulations pourront prendre différentes formes pédagogiques et différentes positions dans le cycle en fonction de l'évolution des contenus pédagogiques, notamment :

1/ Des « écotones pédagogiques », temps d'enseignement interdisciplinaires autour des projets développés dans les ateliers de conception, en apportant une expertise particulière sur les sujets suivants :

- les relations territoire / matière / filières
- les acteurs et les logiques de mise en œuvre
- les relations construction/ matériaux/structure/ mise en œuvre/spatialité
- les propriétés phénoménales / d'ambiance / climatiques
- les propriétés environnementales et les notions d'ACV / de bilan carbone

2/ Des exercices transversaux internes aux enseignements STA matière / matériaux / construction/ ambiances/ environnement / numériques

B - Cycle master : participation à l'encadrement d'ateliers de conception architecturale dans le DE ETEH (STA/TPCAU-90hTD en master 2)

En complément de l'équipe enseignante du DE et dans une logique interdisciplinaire, l'enseignant.e participera à l'encadrement des projets d'architecture développés par les étudiant.e.s (notamment des Projets de Fin d'Etude) en apportant une expertise particulière sur les matériaux bio/géo-sourcés et leurs propriétés, leur mise en œuvre, la gestion des ressources et des filières. Ces interventions pourront donner lieu à des modalités pédagogiques spécifiques, à co-construire avec l'équipe du domaine d'étude.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)

Spécificités du poste

L'Ensacf ouvre un poste qui hybride les compétences inhérentes aux attentes des champs TPCAU et STA. Le.la candidate devra démontrer, par ses propositions d'enseignements, par ses recherches et par son exercice de la maîtrise d'œuvre, une réelle capacité de dialogue transdisciplinaire, qui devra être clairement exposée dans le dossier présenté.

Attentes de l'Ensacf

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;

- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du ou de la candidate, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci. Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le.la candidat.e devra démontrer :

- une culture architecturale solide et une expérience dans la conception architecturale.
- des connaissances approfondies sur les enjeux écologiques liés aux matériaux (filières et ressources, mise en œuvre, propriétés) et les impacts environnementaux liés aux choix constructifs
- une capacité à s'insérer dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et à participer à leur coordination
- une capacité à être force de proposition pour le développement de thématiques d'enseignement
- une contribution aux synergies d'enseignement entre les domaines de la construction porté par le champ STA et la conception architecturale et urbaine
- un engagement en cohérence avec les perspectives de développement affichées par l'ENSACF.

2 -Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Les propositions formulées par le/la candidat.e en réponse à ce poste devront s'inscrire dans les structures pédagogiques suivantes :

- le champ TPCAU, centré sur l'apprentissage de la conception et de la mise en forme, la théorie et la pratique de la construction architecturale et celles sur l'insertion de l'architecture dans son environnement urbain et paysager. Il inclut également la réflexion inhérente au projet architectural sur les pratiques.
- le champ STA axé sur les connaissances des matériaux et des structures, les techniques de maîtrise des ambiances et de l'environnement, les outils numériques, les mathématiques et la géométrie.
- le domaine d'étude de master « Ecoconception des Territoires et des Espaces Habités » (ETEH), axé sur les enjeux architecturaux liés aux préoccupations environnementales, ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet à ses différentes échelles.

En outre, les propositions pourront trouver un écho avec le projet scientifique porté par l'Unité mixte de recherche Ressources autour de l'intitulé « les marges de l'architecture et l'architecture des marges ».

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- architecte diplômé, à défaut, titres, qualifications ou travaux admis en dispense.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA *Clermont-Ferrand*

CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

Personne à contacter *Hélène GUICQUERO, Directrice des études et des relations internationales –helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr*

Autre personne à contacter *Véronique BOURIOUX – Ressources humaines – veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr*

Adresses électroniques uniquement